



AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 126-23

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le Conseil de la Municipalité de Cacouna, le 6 novembre 2023 :

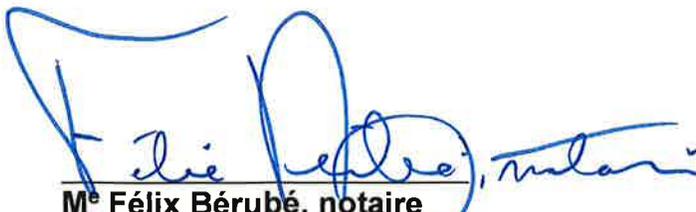
RÈGLEMENT NO 126-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 26-09 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Ce règlement a pour but d'imposer, pour chaque numéro de téléphone, une taxe payable mensuellement par les clients des services téléphoniques afin qu'ils puissent bénéficier des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur le territoire de la Municipalité de Cacouna.

Ce règlement est disponible via le site web de la Municipalité au www.cacouna.ca ainsi qu'au bureau du soussigné, situé au 415, rue Saint-Georges, Cacouna (Québec), G0L 1G0, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement est entré en vigueur le 16 décembre 2023, suite à la publication d'un avis ministériel à cet effet dans la Partie 1 de la Gazette officielle du Québec.

DONNÉ à Cacouna, ce 19^e jour de décembre 2023.



M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général & greffier-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

AVIS DE PROMULGATION

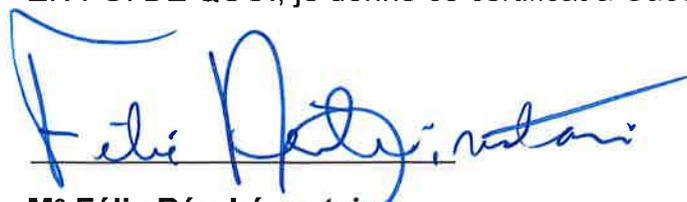
CERTIFICAT DE PUBLICATION

***Règlement numéro 126-23 modifiant le Règlement no 26-09 décrétant l'imposition
d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1***

Je, soussigné, M^e Félix Bérubé, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cacouna, MRC de Rivière-du-Loup, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat et décrit ci-haut, conformément à la loi, en l'affichant près de la porte avant du Bureau municipal entre 12h30 et 16h30 le 19^e jour de décembre 2023 ainsi que sur le site web de la Municipalité de Cacouna (www.cacouna.ca).

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Cacouna, ce 19^e jour de décembre 2023.

A handwritten signature in blue ink, reading "Félix Bérubé, notaire". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général & greffier-trésorier